

## L'impact du Brexit sur la City

« Le grand exode n'a pas eu lieu. Quatre ans et demi après le référendum du 23 juin 2016 en faveur du Brexit, le nombre de banquiers ayant quitté la City pour s'installer dans l'Union européenne est imperceptible au quotidien, mais bien réel.

Publié le 1<sup>er</sup> octobre, le dernier baromètre de EY, une entreprise d'audit qui suit les décisions de 240 institutions financières, indique que 7 500 emplois ont été délocalisés vers l'UE depuis 2016, dont 400 de plus en 2020. À cela s'ajoutent 2 800 embauches réalisées dans l'Union au lieu de se faire au Royaume-Uni. Soit une dizaine de milliers d'emplois perdus directement à cause du Brexit dans le secteur financier britannique.

Ce mouvement n'est qu'un début, estime un expert en finances. "Déplacer un emploi de Londres à Paris ou Dublin coûte cher et est difficile. Les entreprises veulent donc faire le strict minimum. Pour elles, il serait dommage de délocaliser pour s'apercevoir finalement que ce n'était pas nécessaire, par exemple si Londres et Bruxelles trouvaient un accord."

Or, les négociations sur les futures relations bilatérales n'ont toujours pas abouti. Pour l'heure, l'attente règne. Quoi qu'il advienne, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, les Britanniques vont perdre leur "passeport", et leurs produits financiers ne pourront plus être automatiquement vendus dans l'UE. Néanmoins, ils espèrent obtenir certaines "équivalences" réglementaires. »

- D'après E. Albert, « L'Europe veut resserrer son étau autour de la City », [lemonde.fr](http://lemonde.fr), 8 octobre 2020.